

Montréal, le 31 août 2010

Mme Esther Falardeau
Conseillère en régulation économique
Direction Gaz naturel et efficacité énergétique

M. Pierre Renaud
Conseiller en régulation économique
Direction Gaz naturel et efficacité énergétique

Mme Monique Rouleau
Conseillère en régulation économique
Direction Gaz naturel et efficacité énergétique

Objet : Vérification du rapport sur l'état d'avancement du plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies et sur l'utilisation des sommes reçues par l'AEÉ provenant des quotes-parts

Mesdames, Monsieur,

En vertu des articles 43 et 85.32 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, je vous désigne à titre d'inspecteur pour effectuer la vérification du rapport sur l'état d'avancement du plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies (PEEÉNT) soumis à la Régie par l'Agence de l'efficacité énergétique (AEÉ) ainsi que sur l'utilisation des sommes reçues par l'AEÉ en vertu de l'article 24.2 de la *Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique* (LAEÉ), sommes provenant des quotes-parts payées par divers distributeurs d'énergie (article 24.6 de la LAEÉ). Le tout, selon les modalités prévues au mandat ci-joint.

Bien à vous,



Jean-Paul Théorêt
Président

p.j.